



**EGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE**  
communions luthérienne et réformée

# Le Grain de Sel

**Le Grain de Sel n°33  
Novembre 2023**

## EDITO

Des invités aux noces qui refusent de répondre à leur invitation, c'est ce qui nous est raconté par l'évangéliste Matthieu 22: 1-12. Et pourtant ils étaient avertis bien longtemps à l'avance et aucun frais ne leur avait été exigé. Tout est préparé et pris en charge par celui qui les avait invités, il n'attendait de tous ces convives que leur participation à la fête par leur simple présence.

Mais hélas, ceux-ci trouvèrent des raisons pour s'excuser et ne pas se présenter à la fête. Toutes les raisons étaient fondées sur les faits sociaux, chacun mettait en avant sa situation sociale propre et personnelle ou encore sa condition humaine. Ce qui occasionnait une grosse perte pour l'hôte qui avait préparé.

Il faut dire que de nos jours notre condition humaine et sociale, avec tous les désirs et les besoins qui sont les nôtres, reste un grand frein qui nous empêche de croire en Dieu et de lui consacrer notre vie. Les six jours que nous avons pour nous ne suffisent pas pour nous occuper de nous, il faut en plus de cela le septième jour, qui serait le jour du Seigneur.

Dieu est un Dieu d'amour pour tous, à côté de ceux qui refusent de lui confier leur vie, le Seigneur a toujours de la compassion pour celles et ceux qui se disent les oubliés de la société, il les appelle à venir se joindre à lui et prendre place à sa table.

C'est la mission qu'il confie à ses serviteurs et servantes, c'est la mission de son Eglise aujourd'hui et toujours. L'Eglise en dehors de tous ses membres doit s'occuper aussi de celles et ceux qui se disent hors de l'église et les appeler

à Christ pour qu'ils viennent eux aussi goûter à la vie du royaume. Car le royaume de Dieu est pour tous et il est donné à quiconque.

Toutefois, l'Eglise doit être attentive à la situation de chacun et mettre chacun à sa place. L'Eglise ne doit pas être complaisante pour taire la vérité et fermer les yeux devant le mal des hommes, elle doit être instrument de paix et de justice. Elle doit rester à sa place et demeurer dans son rôle prophétique en face de tous les abus humains qui peuvent fragiliser la vie ou la rendre infructueuse. Cela ressort aussi clairement dans ce texte lorsque le maître (l'hôte) en voyant cet homme à la fête sans les habits de noces, a fini par le mettre dehors et lui faire mériter le sort qui lui était réservé.

La mission de l'Eglise est de condamner le mal et de défendre le droit. Par la lumière de l'évangile l'Eglise doit combattre le monde des ténèbres qui envahit le monde et obscurcit l'intelligence des hommes.

L'Eglise enfin est le rassemblement des croyants mais ceux-ci ne doivent pas être tentés par cette idée d'hériter le royaume. Cette réalité qui existe déjà est aussi à venir. Elle s'accomplira en nous par la foi et grâce à notre espérance.

Le Christ dit : il y a beaucoup de gens qui sont appelés mais peu d'élus. Cela veut dire qu'être appelé est une chose et être élu en est une autre. L'idéal pour nous et pour chacun, c'est d'être élu. Que Dieu nous vienne en aide.

Amen.

**Georges Massengo Migambanou**

## Congés du pasteur :

Le pasteur Georges Massengo Migambanou sera absent du 30 octobre au 5 novembre.

## **Calendrier des activités de novembre**

**Cultes** : tous les dimanches à 10h30 au temple de Cosne

- Dimanche 5 novembre
- Dimanche 12 novembre
- Dimanche 19 novembre
- Dimanche 26 novembre (avec Sainte Cène)
- Dimanche 3 décembre

## **Autres activités :**

- Jeudi 9 novembre : réunion œcuménique à 18h au Relais St-Laurent
- Vendredi 10 novembre jusqu'au dimanche 12 : synode régional à Paris
- Vendredi 17 novembre : Repas des Nations à partir de 19h au Relais St-Laurent
- Samedi 18 novembre : réunion de conseil presbytéral à 10h au presbytère
- Mardi 28 novembre : étude biblique à 14h au presbytère puis réunion de prière

## **Permanence du pasteur :**

Le pasteur Georges Massengo Migambanou est présent au presbytère de Cosne tous les mercredis et de Nevers les vendredis.

Si vous désirez le rencontrer, prenez rendez-vous avec lui en l'appelant au 06 69 64 29 75.

## **Dans nos familles :**

Le 21 octobre, nous avons eu la joie d'entourer la famille de Christine Bellot et Alain à l'occasion du baptême des trois petits-enfants : Noann, Léo et Lou. Nous étions réunis au temple de Sancerre.



## **Week-end artistique :**

Samedi 28 octobre, les musiciennes de Crescendo ont donné un magnifique concert au temple de Sancerre. Adélie Rainavoson à la flûte et Aitua Igeleke à la guitare nous ont fait voyager au travers de la musique classique Afro-descendante du 18<sup>ème</sup> au 21<sup>ème</sup> siècle.

Adélie est diplômée de l'American School of Modern Music. Aitua est arrangeur, compositrice et professeure.

Un moment de partage avec les artistes autour d'un verre de l'amitié a suivi ce concert.

Dimanche 29 octobre, nous avons retrouvé nos artistes qui ont animé un culte « autrement » au temple de Nevers. Un culte joyeux, avec beaucoup de chants et de musique ainsi qu'un parcours spirituel autour du thème « Viens et vois » inspiré de l'histoire de Zachée. Un repas partagé a ensuite terminé ce beau week-end.



**Presbytère :** 5 ter rue Vauban - 58000 NEVERS  
**Pasteur :** Georges MASSENGO MIGAMBANOU  
**Téléphone :** 06 69 64 29 75  
**Mail :** georgesmass2005@yahoo.fr  
epucosne.sancerre@gmail.com

**Présidente :** Martine VENNINK  
**Téléphone :** 02 48 54 37 69 ou 06 07 56 02 74  
**Secrétaire :** Patrice BRENEOL - 06 79 84 75 19  
**Trésorière :** Corine TRIMBACH-LEGER  
**Téléphone :** 06 61 56 07 11  
**Adresse :** - 46 quai Lestrade - 45500 Gien

**Abonnement annuel :**  
- 15 € exemplaire papier  
- 10 € envoi par mail

**Règlement au mois de janvier, chaque année**

Règlements à l'ordre :  
- « *EPU Assoc. Cultuelle Cosne, Sancerre, BDL* »  
- auprès de la Trésorière  
- par virement IBAN :  
**FR76 1480 6580 0066 8902 9400 064**

***En marche pour une Eglise de témoins fondée sur la communion fraternelle***

-----∞∞∞∞∞∞-----

***Nos Temples : Cosne : 48 rue Victor Hugo - 58200 Cosne sur Loire / Sancerre : rue Basse des Remparts - 18300 Sancerre Châtillon sur Loire : rue Franche - 45360 Châtillon sur Loire***